

Accord de libre-échange complet et approfondi: Maroc et UE "décidés"

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 12-06-2013 21:29:13

Le Maroc et l'Union européenne (UE) ont décidé d'aller vers la conclusion d'un accord de libre-échange complet et approfondi (ALECA) dans le but d'atteindre une intégration économique plus étroite.

C'est ce qu'a souligné mardi l'ambassadeur de l'Union européenne auprès du Maroc, Rupert Joy. Le Maroc et l'Union européenne (UE) ont décidé d'aller vers la conclusion d'un accord de libre-échange complet et approfondi (ALECA) dans le but d'atteindre une intégration économique plus étroite, a souligné mardi l'ambassadeur de l'Union européenne auprès du Maroc, Rupert Joy.

S'exprimant lors d'une rencontre sur "les relations commerciales entre l'Union européenne et le Maroc", organisée à Casablanca par l'Union des chambres de commerce et d'industrie européennes au Maroc "EuroCham Maroc", M. Joy a expliqué que depuis le 1er accord commercial UE-Maroc en 1969, l'UE est devenue de loin le plus important partenaire du Royaume et le 1er investisseur étranger, notant que le commerce bilatéral a plus que doublé durant la dernière décennie grâce à la mise en uvre de plusieurs accords : la zone de libre-échange pour les produits industriels, l'accord agricole, l'accord sur le règlement des différends ainsi que le lancement des négociations sur la pêche.

Le début des négociations sur l'ALECA, en 2013, constitue une étape essentielle vers l'approfondissement des relations économiques entre l'UE et le Maroc, a souligné le président de la Chambre allemande de commerce et d'industrie au Maroc et président de l'EuroCham Maroc pour l'année 2013, Slim Kchouk, se disant confiant que l'EuroCham Maroc peut contribuer, avec succès et en étroite coopération avec la Délégation de l'UE auprès du Maroc, à la promotion de l'échange commercial entre les entreprises européennes et marocaines.

Pour le chef de la Section commerciale de la Délégation de l'UE auprès du Maroc, Moya-Díaz, les nouveaux développements des négociations sur l'ALECA vont au-delà de la libéralisation des échanges commerciaux et de suppression des droits de douane applicables aux biens, en réduisant les obstacles non tarifaires, libéralisant le commerce des services, assurant la protection de l'investissement et harmonisant les réglementations dans plusieurs domaines notamment les marchés publics, la normalisation, les mesures sanitaires-phytosanitaires, le droit à la propriété intellectuelle ou encore la concurrence et les aides de l'Etat.

Les intervenants à cette rencontre ont, de leur côté, préconisé que les entreprises seront les bénéficiaires directs d'un cadre plus dynamique et plus concurrentiel car l'ALECA vise, selon eux, à assurer un meilleur accès au marché de part et d'autre et un environnement des affaires plus prévisible et plus stable.

A rappeler que le lancement officiel des négociations visant la conclusion d'un ALECA entre le Maroc et l'UE avait eu lieu le 1er mars dernier.

Créée en 2006, l'EuroCham Maroc ambitionne de rassembler les intérêts de plus de 6.000 entreprises européennes au Maroc, d'assister et de promouvoir le développement des relations économiques et commerciales ainsi que les investissements entre le Maroc et l'UE, notamment dans le cadre du statut avancé et du dialogue euro-méditerranéen.

menara / MAP